



---

# Avis d'audience publique

---

Le 16 novembre 2010

Réf. 2011-H-01

La Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) tiendra une audience publique d'une journée pour étudier la demande d'Énergie nucléaire du Nouveau-Brunswick (Énergie nucléaire NB), qui souhaite prolonger pour un an son permis d'exploitation de la centrale nucléaire de Point Lepreau située sur la péninsule Lepreau (Nouveau-Brunswick). Au cours de l'audience visant le renouvellement du permis pour une période d'un an, Énergie nucléaire NB fera le point sur ses activités de remise à neuf et le personnel de la CCSN présentera son évaluation annuelle de la sûreté (rapport sur les centrales nucléaires 2009) pour la centrale de Point Lepreau.

Audience : Le 19 janvier 2011

Lieu : Salle des audiences publiques de la CCSN, 14<sup>e</sup> étage, 280, rue Slater, Ottawa (Ontario)

Heure : Telle qu'indiquée dans l'ordre du jour, qui sera publié avant la date d'audience

L'audience publique sera webdiffusée en direct sur le site de la CCSN et archivée pendant 90 jours.

Le permis d'exploitation actuel de la centrale de Point Lepreau expire le 30 juin 2011. Énergie nucléaire NB demande la prolongation pour un an de son permis afin de se concentrer sur les activités de remise à neuf qui devraient se poursuivre au-delà de la date d'expiration actuelle du permis. Le permis comprendrait les mêmes conditions et modalités que le permis actuel.

Le public est invité à faire part de ses commentaires, par écrit, sur la demande d'Énergie nucléaire NB en déposant une demande d'intervention au Secrétariat de la Commission d'ici le 20 décembre 2010 directement en ligne à

<http://www.suretenucleaire.gc.ca/fr/commission/intervention/index.cfm> ou à l'adresse ci-dessous. Conformément aux *Règles de procédure de la Commission canadienne de sûreté nucléaire*, la demande doit comprendre les renseignements suivants :

- un mémoire comprenant les commentaires qui seront présentés à la Commission;
- le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de l'intervenant.

Les renseignements personnels, comme l'adresse et les numéros de téléphone, sont essentiels pour lier le mémoire à son auteur. Veuillez soumettre vos renseignements personnels sur une page distincte si vous souhaitez assurer leur confidentialité. Veuillez noter que tous les mémoires sont mis à la disposition du public, sur demande auprès du Secrétariat.

Le mémoire d'Énergie nucléaire NB ainsi que les recommandations du personnel de la CCSN qui seront étudiés lors de l'audience seront disponibles après le 19 novembre 2010. Ces documents ne sont pas disponibles en ligne; il faut en faire la demande auprès du Secrétariat à l'adresse ci-dessous. L'ordre du jour, les transcriptions d'audiences et les renseignements sur le processus d'audience publique figurent sur le site Web de la CCSN à [www.suretenucleaire.gc.ca](http://www.suretenucleaire.gc.ca).

Louise Levert

Secrétariat

Commission canadienne de sûreté nucléaire Tél. : 613-996-9063 ou 1-800-668-5284

280, rue Slater, C.P. 1046

Télec. : 613-995-5086

Ottawa (Ontario) K1P 5S9

Courriel : [interventions@cnsccsn.gc.ca](mailto:interventions@cnsccsn.gc.ca)